

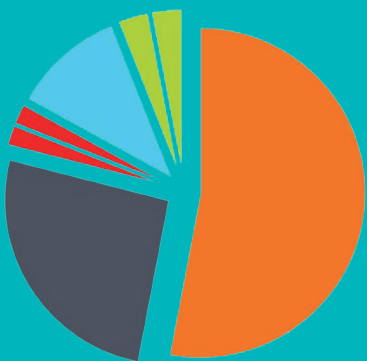
## Zoom sur le projet Bi-métha 77

Île-de-France Energies participe au capital de "Bi-métha 77", un des premiers projets de méthanisation territoriale en injection de Seine-et-Marne. Cette unité de production de biométhane est unique en France car elle valorisera deux types de déchets sur un même site :

- une filière « agricole » dédiée aux matières agricoles et aux coproduits végétaux. Les digestats produits seront valorisés agronomiquement par un retour à la terre ;
- une filière « industrielle » pour les déchets d'assainissement (boues de la station d'épuration de Dammarie-les-Lys).

L'unité de méthanisation injectera du biométhane dans le réseau de distribution de gaz naturel à partir de 2023. Elle produira 19 050 MWh par an soit l'équivalent de la consommation de 1587 logements.

Capital social de "Bi-métha 77" : 3 750 000 €



- 53% - SDESM 77
- 26% - Communauté d'Agglomération Melun Val-de-Seine
- 12% - Île-de-France Energies
- 3% - SAS Holding Jullemier
- 1% - Communauté d'Agglomération Vallée-et-Châteaux
- 1% - Commune de Dammarie-les-Lys

Créée en 2013, Île-de-France Energies est l'opérateur de la transition énergétique de la Région Île-de-France. Île-de-France Energies accompagne collectivités et porteurs de projets d'énergies renouvelables dès les phases de développement, et investit sous forme de participations dans des sociétés de projets. Depuis sa création, Île-de-France Energies c'est :



Plus de  
**12** projets  
accompagnés

**1** projet de  
méthanisation  
en exploitation



## Contactez-nous

contact@iledefranceenergies.fr  
Tél : 01 83 65 36 36  
www.iledefranceenergies.fr

Île-de-France Energies  
Cité régionale de l'environnement  
90-92 Avenue du Général Leclerc  
93500 PANTIN



Accompagner  
et financer vos  
projets d'énergies  
renouvelables



## Bâtir ensemble des projets de territoire

Île-de-France Energies investit dans des sociétés de projets d'énergies renouvelables sur le territoire francilien. Nous accompagnons les porteurs de projets publics et privés tout au long des étapes de développement d'une unité de production d'énergie renouvelable (méthanisation, solaire, éolien, géothermie, biomasse...).

### Accompagnement et concertation : bénéficiez de notre expertise régionale

Créée à l'initiative de la Région Ile-de-France, Île-de-France Energies compte pour actionnaires **14 collectivités franciliennes et 2 établissements financiers**. Ce fort ancrage régional facilite les échanges avec les acteurs franciliens, le portage local des projets et la concertation.

Aide au montage juridique et financier, analyse des retombées fiscales et économiques, recherche de partenariats, investissement participatif... Un chef de projet dédié vous apporte les compétences techniques, juridiques et financières nécessaires pour faciliter votre projet.

### Participation au financement pour faire émerger des projets de territoire

En apportant des **fonds qui facilitent le bouclage des plans de financement**, Île-de-France Energies soutient des projets de territoire, techniquement et financièrement. Île-de-France Energies peut notamment s'engager dans des projets innovants en Ile-de-France.

### Création d'une dynamique locale vertueuse

Afin de créer un cercle économique vertueux et de maximiser les retombées, Île-de-France Energies étudie à vos côtés la possibilité de **mettre les bénéfices du projet au service d'un développement local et durable** (création de nouvelles infrastructures, lutte contre la précarité énergétique, actions de sensibilisation à la maîtrise de l'énergie, etc.).

## Vous accompagner pas à pas

### Faisabilité

#### Soutenir la phase d'études

Nous vous accompagnons dès la phase d'études permettant de s'assurer que votre projet est viable d'un point de vue technique, économique et bien intégré localement.

### Développement

#### Investir au capital

Lors du développement du projet, alors que le succès n'est pas garanti et que le risque est important, nous participons à la constitution des fonds propres par le biais de prises de participations minoritaires (10 à 25 %).

#### Rester au pilotage

Une fois l'unité de production d'énergie renouvelable en fonctionnement, nous nous impliquons sur le long terme dans les instances de gouvernance.

## Des projets citoyens et participatifs

*Le succès d'un projet d'énergie renouvelable dépend de son acceptabilité locale. Impliquer et intéresser financièrement les citoyens à ce développement facilite la bonne appropriation du projet et assure aux collectivités et à leurs habitants qu'il aura des retombées économiques directes sur leur territoire.*

Île-de-France Energies travaille avec les **acteurs de l'investissement participatif** afin d'ouvrir le financement et la gouvernance des projets aux citoyens qui souhaitent s'y investir. En facilitant la concertation, cette démarche **renforce l'ancrage local de projets qui servent une logique de développement** dans l'intérêt du territoire et de ses habitants.

En étroite collaboration avec les collectivités, l'investissement participatif est également un véritable atout pour **mobiliser l'épargne privée, favoriser la démocratie locale et sensibiliser les citoyens aux questions énergétiques**.

